



## FORUM PROSPECTIF DES TERRITOIRES

### Atelier Prospectif #2 : Transition alimentaire et transition énergétique : des territoires ruraux autonomes en 2040 ?

12 février 2020

L'atelier prospectif est parti du constat paradoxal que **les territoires de faible densité disposent de ressources considérables en matière énergétique et alimentaire** ; or, les évolutions organisationnelles, économiques et sociétales de ces dernières décennies ont **largement déconnecté leurs acteurs de ces ressources**. Aujourd'hui, ces territoires ne consomment effectivement qu'une part minoritaire voire négligeable de leur production énergétique et alimentaire.

Les évolutions attendues des décennies à venir pourraient transformer la relation des territoires de faible densité avec leurs capacités de production alimentaire et énergétique. Elles pourraient les voir renforcer très sensiblement leur autonomie alimentaire et énergétique.

Mais tous les territoires de faible densité sont-ils égaux dans cette recherche d'une plus grande autonomie ?

Et comment peuvent-ils concrètement se mobiliser ?

Quelles coopérations sont envisageables entre ces territoires et les territoires urbains et métropolitains ?

L'atelier s'est efforcé d'apporter quelques éléments de réponses à ces vastes questions.

L'atelier a mobilisé 20 acteurs d'horizons différents (collectivités locales, associations, organismes parapublics, consultants...) et s'est appuyé sur le témoignage d'un territoire de montagne engagé dans la recherche d'une plus grande autonomie énergétique et alimentaire : le PETR du Grand Briançonnais.

### Les territoires de faible densité sont par nature au cœur des questions énergétiques et alimentaires

C'est une évidence qu'il est cependant intéressant de rappeler : une grande partie des capacités nationales de production énergétique et alimentaire est située dans des territoires de faible densité, qu'il s'agisse de territoires sous influence urbaine, ou de territoires plus éloignés de cette influence.

Quelques chiffres :

- 85% de la puissance éolienne sont situés dans des communes de faible densité, tout comme 43% de la puissance photovoltaïque.
- La surface agricole utile représente 54% de la superficie nationale, en grande partie située dans les « campagnes agricoles et industrielles » et les « campagnes à faibles revenus, économie agricole et présentielle ».

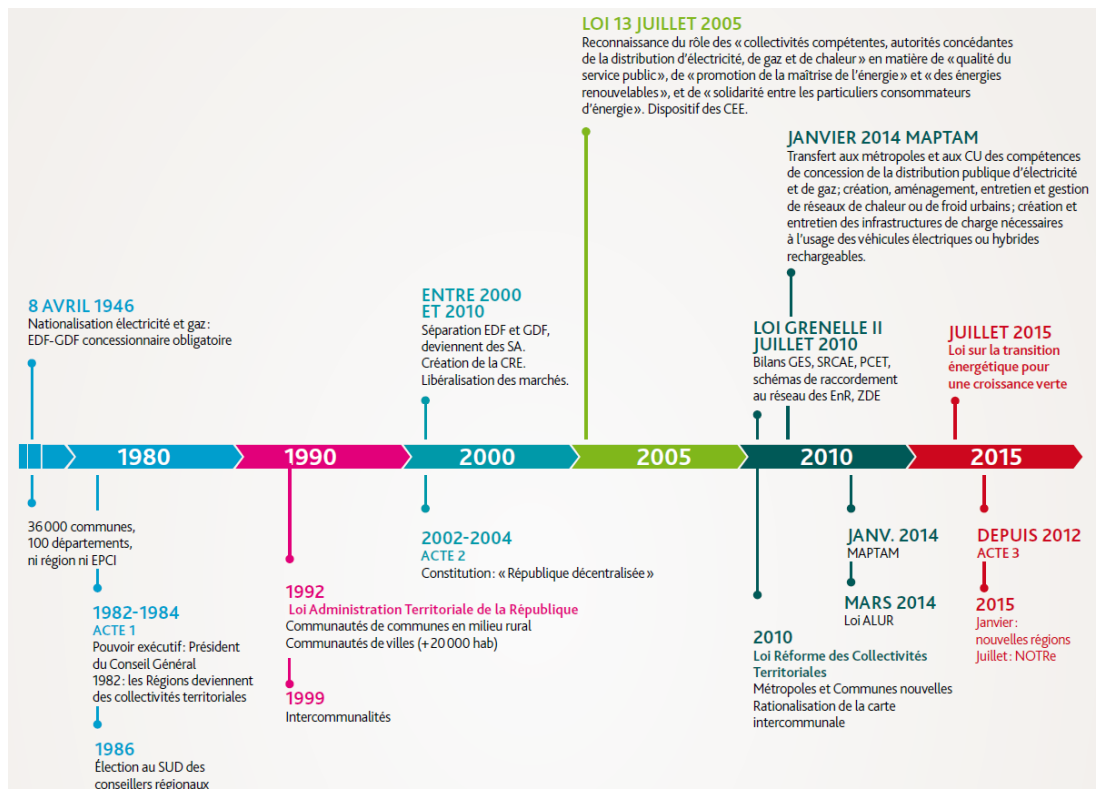
Or, les évolutions constatées depuis plusieurs décennies ont en partie déconnecté les territoires de faible densité de ces ressources

Après 1945, la **centralisation du système énergétique** national s'est accompagnée de la dissolution des compagnies locales d'énergie, et de la mise en place d'opérateurs publics nationaux (EDF, GDF).

La politique énergétique nationale se caractérise également par la très forte centralisation de la production électrique d'origine nucléaire, et par une importante dépendance énergétique aux importations d'hydrocarbures.

Dans ce contexte, les territoires ont pendant plusieurs décennies été marginalisés dans la production, la gestion et la distribution d'énergie.

Depuis quelques années cependant, le mouvement de décentralisation se traduit par une montée en responsabilité des acteurs locaux en matière d'énergie.



## Forum prospectif des territoires

De son côté, le **système alimentaire**, autrefois très territorialisé, a connu de profonds bouleversements avec l'industrialisation de l'alimentation, qui en a considérablement allongé la « chaîne de valeur » (production, collecte, transformation, distribution) :

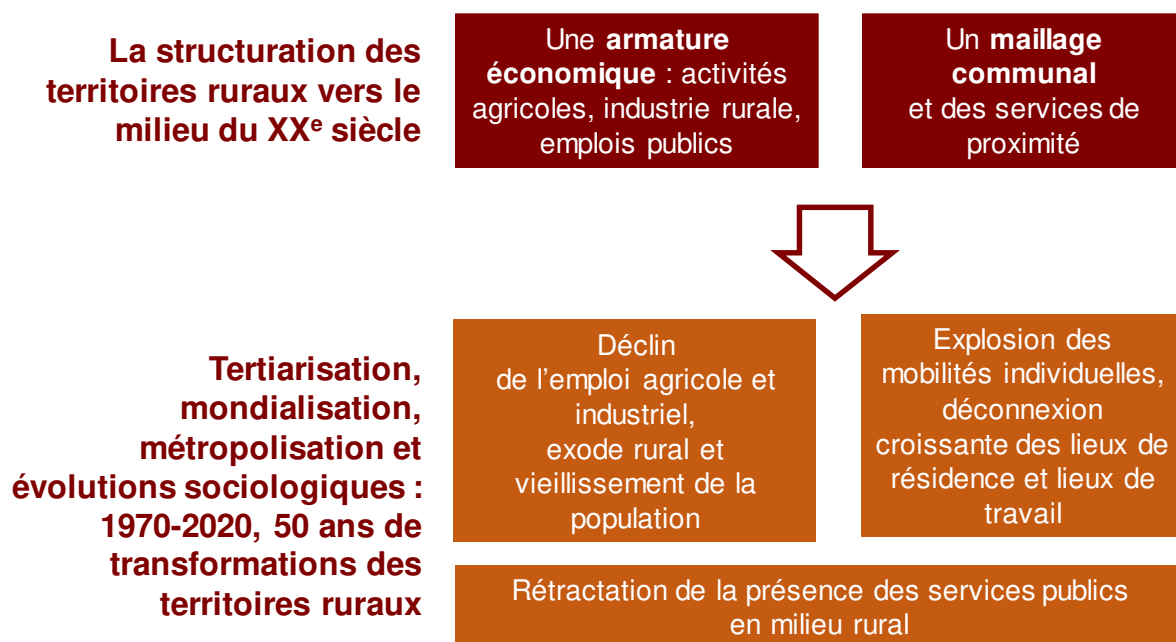
- Les exploitations agricoles se sont agrandies, spécialisées et intensifiées ;
- L'intervention de l'industrie agro-alimentaire pour la transformation des produits bruts a rajouté des étapes au processus ;
- Enfin, l'affirmation des réseaux de la grande et moyenne distribution a multiplié le nombre d'acteurs impliqués en bout de chaîne et conduit à dissocier de plus en plus zones de production et zones de vente des marchandises.

Par ailleurs, le système alimentaire français s'est fortement internationalisé.

Au final, là aussi, le lien direct entre le territoire, ses productions agricoles et ses consommateurs s'est considérablement distendu. Aujourd'hui, 98% de la nourriture consommée dans les aires urbaines sont importés.

Cette déconnexion s'est accompagnée d'une **transformation fondamentale dans l'organisation et le fonctionnement des territoires ruraux**.

Autrefois fortement structurés par l'emploi agricole et industriel mais aussi un fin maillage de commerces et de services publics, ils ont été percutés par une série de transformations qui ont considérablement renforcé leur dépendance aux territoires urbains.



Les conséquences sont considérables pour les populations de ces territoires, que ce soit en matière de kilomètres parcourus chaque jour, mais aussi en matière de dépenses quotidiennes.

Ainsi, au-delà de l'alimentation et de l'énergie, c'est l'ensemble du fonctionnement des territoires ruraux qui a été bouleversé lors des dernières décennies.

## Assiste-t-on actuellement à un retournement de tendance ?

Plusieurs **signaux faibles** peuvent le laisser penser :

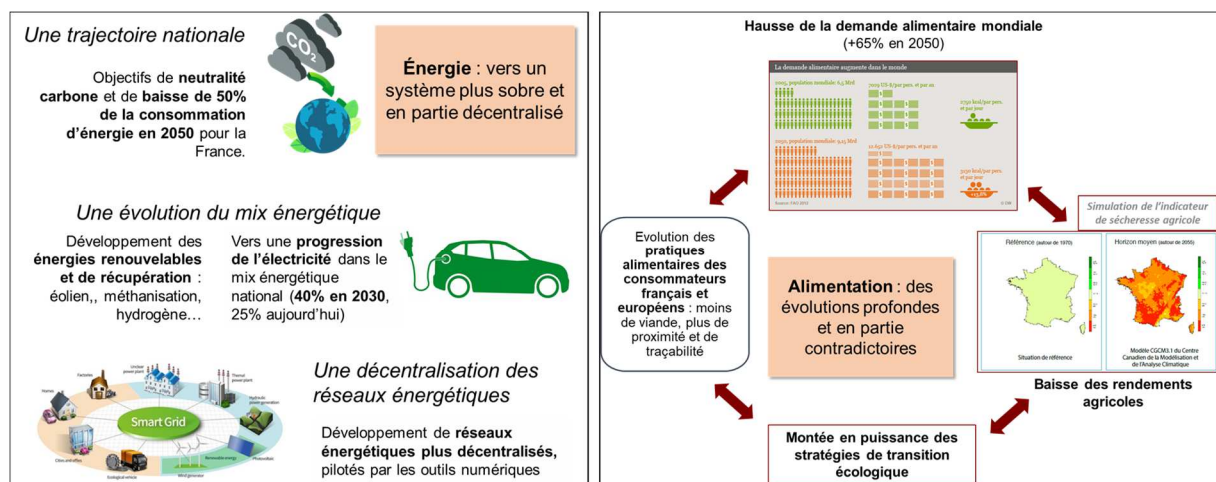
- Une évolution des pratiques de consommation, avec une aspiration de plus en plus forte à une alimentation saine, de qualité et produite à proximité.
- L'émergence de circuits courts alimentaires.
- Le développement de projets citoyens d'énergies renouvelables.
- La multiplication des projets locaux en faveur de la transition énergétique.

Derrière ces signaux faibles, **deux évolutions majeures** sont en fait en train de bouleverser les modes d'organisation des territoires.

- Avec la fin programmée des énergies fossiles, apparaît de plus en plus clairement la nécessité d'une décarbonation de nos sociétés. Elle se traduit notamment par l'engagement de la France dans la neutralité carbone à l'horizon 2050.
- L'accélération du changement climatique se traduit par la nécessité d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre. L'ensemble de la chaîne agriculture – industries agro-alimentaires – alimentation est aujourd'hui responsable en France de 36% des émissions de gaz à effet de serre.
- Ce même changement climatique nécessite une adaptation des pratiques. En agriculture, la multiplication des épisodes de sécheresse et la baisse des rendements va nécessiter de faire évoluer les modes de production.

Ces grands changements mettent clairement sous pression nos systèmes énergétique et alimentaire, largement fondés sur le carbone, sur le découplage géographique des chaînes de valeur et un usage intensif de ressources naturelles.

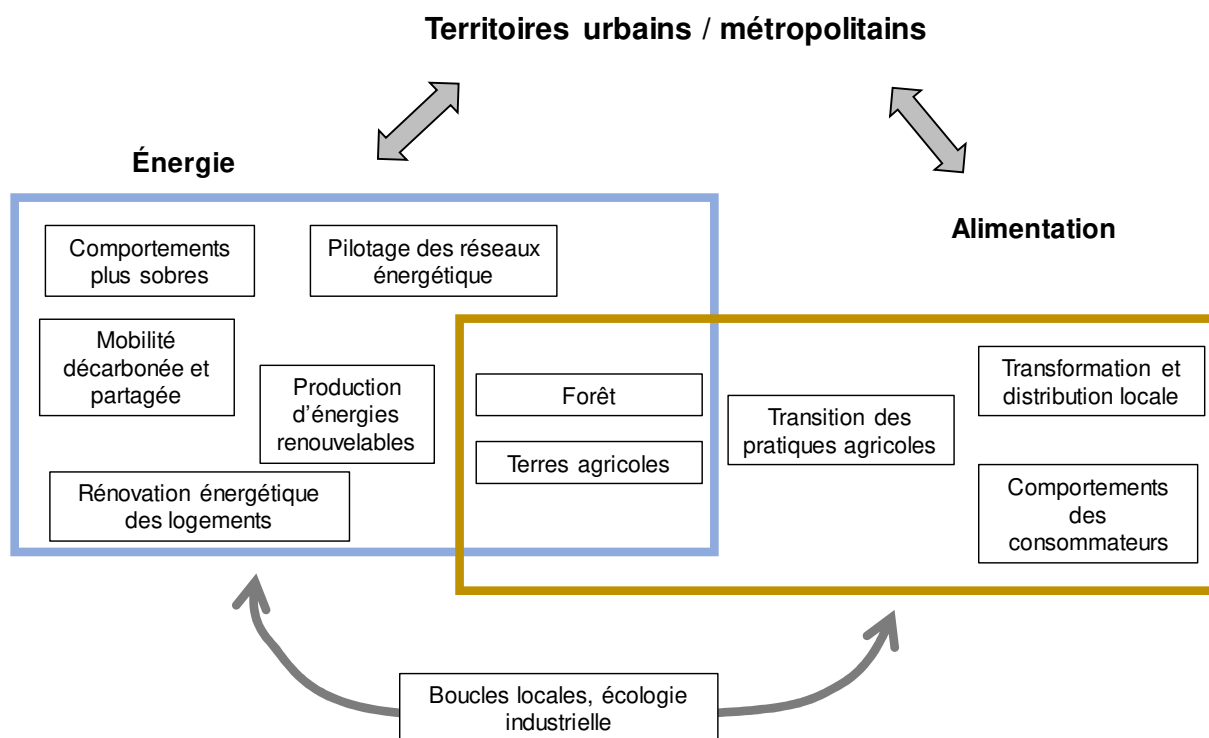
Les **territoires se situent par ailleurs au carrefour d'évolutions technologiques, organisationnelles et sociétales**, qui vont monter en puissance dans les prochaines décennies.



## Forum prospectif des territoires

Dans ces changements majeurs, les acteurs des territoires ruraux disposent de leviers importants pour organiser les systèmes énergétiques et alimentaires de demain :

- Des leviers **opérationnels** (sur la gestion des réseaux énergétiques, l'accompagnement de projets d'énergies renouvelables ou l'organisation des circuits de distribution alimentaire...),
- Des leviers **organisationnels**, avec la possibilité de sensibiliser et de mobiliser les acteurs, de les mettre en relation et de faire converger leurs stratégies...



Mais avec quelle capacité à organiser, à mettre en réseau ? Quelle maîtrise technique, quelle ingénierie ?

## Forum prospectif des territoires

Retour d'expérience : le **Pays du Grand Briançonnais** (Hautes Alpes), un territoire de montagne engagé depuis plusieurs années dans une ambitieuse stratégie de transition énergétique, mais aussi d'autonomie alimentaire.



Pour cela, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Pierre Leroy**, maire de Puy Saint André, Vice-président en charge de l'énergie à la communauté de communes du Briançonnais et Président du Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Grand Briançonnais.

Puy Saint André et le Grand Briançonnais : 15 ans d'engagement dans la transition énergétique pour un territoire marqué par des problématiques de montagne et par une forte exposition au changement climatique...

... et des résultats remarquables, que ce soit en matière d'économies d'énergie, d'eau, de réduction drastique des déchets produits... et une mobilisation qui se poursuit, avec l'engagement récent sur la question de l'autonomie alimentaire.

Quels sont les leviers de la réussite de cette démarche ?

Quels enseignements en retirer pour d'autres territoires ?

Synthèse de l'intervention de Pierre Leroy, et des échanges avec les participants.

# Les leviers du succès de la démarche du Grand Briançonnais

## Une approche fondée sur l'histoire

L'histoire du territoire, ici depuis longtemps fondée sur la coopération (les Escartons, 14<sup>e</sup> siècle), permet, lorsqu'elle est reconnue, de fonder le socle commun pour envisager de se projeter dans l'avenir. Même dans des territoires plus « récents » (exemple des territoires franciliens), il y a des éléments d'identité à identifier et à partager pour fonder une démarche collective.

## Des méthodologies pragmatiques, inspirées par les nouveaux concepts de santé publique

Selon Pierre Leroy, un territoire est comme un patient que l'on soigne. Un certain nombre de concepts de santé publique sont donc applicables :

- *Empowerment* : donner aux citoyens les moyens de mettre à profit leurs connaissances de leur territoire, de la même manière que l'on donne de plus en plus aux patients la capacité d'agir eux-mêmes directement sur leur santé, en meilleure connaissance de cause.
- *Résilience*.
  - Exemple : sur la commune Puy-St-André, mise à disposition pour les citoyens d'une formation à la plantation et à l'entretien d'arbres fruitiers, ainsi que d'un terrain de 3 hectares pour créer un verger partagé. Mais à eux de s'organiser pour que le projet fonctionne, la mairie ne supervise pas la démarche, elle donne seulement les outils.
  - Exemple : formation des citoyens de la commune à la loi Alur, puis 12 ateliers pour leur permettre de constituer eux-mêmes le nouveau PLU.

Ces concepts s'incarnent alors dans :

- **La méthode du « faire »**, avec essais et erreurs. C'est ce qui permet d'expérimenter et d'avancer par petits pas, c'est aussi ce qui permet concrètement aux acteurs de se connaître et de construire du collectif. En tant qu'élu ou porteur de projet, il faut accepter les temps de latence. Certains projets ne peuvent pas se développer à la même vitesse que d'autres et vouloir aller trop vite, c'est prendre le risque de faire échouer une initiative. Il faut que la population soit prête et adhère entièrement aux projets proposés.
- **La méthode de l'essaimage** : le processus de transition a démarré à Puy-Saint-André, puis par capillarité / essaimage s'est étendu à la CdC et au PÉTR.
- **La (re)constitution de communs**, là aussi avec cette méthode du faire.
  - Exemple : l'entretien collectif des canaux du territoire, le retour à des pratiques anciennes qui permet de renforcer le sentiment d'appartenance et le lien au territoire.
- **L'implication citoyenne dans les décisions et le portage des projets** (le PLU a été élaboré par les citoyens au cours de 12 réunions). « *Nous ne ferons aucun projet que les citoyens ne portent* », credo de la municipalité actuelle. Cela suppose une montée en compétence des citoyens, et nécessite de l'ingénierie humaine et financière (formation, accompagnement).
- **L'élu comme animateur sans dogmatisme**. Le rôle du maire est de créer du lien entre les acteurs (techniques, politiques, économiques, citoyens, associatifs...), de

## Forum prospectif des territoires

proposer un cadre qui permette au collectif de s'exprimer et de s'impliquer. Mais aussi de proposer une vision d'avenir et de tracer un « *chemin concret des possibles* ». Cela suppose une posture humble, sans dogmatisme.

### Des leviers techniques

- **La maîtrise du foncier par la commune** (récupération gratuite ou à bas prix de foncier agricole ou de biens vacants)
- **L'existence d'une ingénierie technique** (fonds Leader via le PETR, négociation de deux postes d'animateurs dans le cadre du CTES). « *Il faut investir dans l'humain* » pour réussir la transition écologique (qui ne peut être que démocratique), et non seulement dans des projets au service de la croissance verte.
- **L'appropriation des dispositifs existants** au service d'une stratégie de transition (le PLU n'a pas été élaboré par les services techniques mais bien par les citoyens, de même que le TEPCV : seuls des projets de sobriété et efficacité énergétique ont été lancés, élaborés sur la base des propositions des citoyens)
- **La capacité à articuler les échelles territoriales** et ainsi à contribuer à la convergence des dispositifs et des financements (Pierre Leroy est ainsi maire de Puy St André, mais aussi vice-président de l'intercommunalité et président du PETR. Cela lui permet de mobiliser les leviers du SCoT, du programme européen Leader, du TEPOS, et du TEPCV au service de la transition)

### Les limites / les axes de progrès

- **La diffusion et le maillage d'initiatives citoyennes**, une nécessité pour contribuer à changer de modèle.
  - Attention : il y a un vrai risque de banalisation et de perte d'intérêt après la mobilisation initiale → il est donc nécessaire de donner en permanence **du rêve et de l'envie** (*exemple du maillage en sociétés citoyennes de production d'énergie à l'échelle de la commune Puy-St-André*).
- **Les politiques nationales de transition écologique**, largement fondées sur un « logiciel » de croissance verte / transition économique, sans changement de modèle, de comportements ou d'usages (e.g. le véhicule électrique individuel, le financement de projets de production d'énergies renouvelables et non d'ingénierie...) → aujourd'hui, la dimension citoyenne de la transition écologique est peu voire pas prise en compte, de ce fait les besoins d'ingénierie humaine associés ne font pas partie des priorités.
- **Un niveau régional relativement « éloigné »** de ces approches de mobilisation collective, également plutôt centré sur des approches de croissance verte.

*À noter la similitude des approches et des leviers de mobilisation (approches collectives, notion de bien commun, méthode du « faire », enjeu de diffusion de maillage et de pérennisation...) entre la transition énergétique et alimentaire, et les communautés d'acteurs de type tiers lieux.*



### Le contexte : un territoire isolé et déjà fortement touché par le changement climatique

#### *Très faible densité et vulnérabilité*

- Le PETR du Grand Briançonnais : 36 communes, 36 000 habitants.
- Un territoire relativement isolé des territoires voisins, notamment en raison de sa géographie, avec néanmoins une forte dépendance (2 jours d'autonomie alimentaire seulement).

#### *Un territoire déjà visiblement dégradé par le réchauffement climatique*

- Depuis l'ère pré-industrielle : +2,3°C sur l'arc alpin
- Le Glacier a reculé de 550m en 40 ans.
- **Effondrement géophysique** (effondrement tunnel du Chambon, effondrement du pas de l'Ours, 50M d'€ de travaux, 2 communes coupées du monde à chaque fois, glissement de terrain, barre des Écrins qui s'est effondrée etc.)
- **Diminution des réserves en eau potable**
- **Prolifération de nouveaux ravageurs.** Tous les pins sont en train de mourir à +1500m d'altitude.
- **Nouvelles pathologies vétérinaires**
- **Impact sur l'activité économique.** Par ex, certaines stations de ski de moyenne montagne ferment et ne rouvriront plus.
- **Etc.** Et la situation va encore s'aggraver dans les années à venir.

### Les actions mises en place pour répondre à ces enjeux

#### *À l'échelle de la commune de Puy Saint André*

Les résultats depuis 12 ans, avec une population stable :

- **Eau.** Diminution de 75% des consommations d'eau potable, notamment grâce à une lutte systématique et constante contre les fuites sur le réseau et grâce à la réhabilitation de canaux de récupération d'eau. Aujourd'hui : la commune dispose d'un captage d'eau potable non-utilisé, en réserve.
- **Énergie.**
  - -40% de consommation d'énergie à l'échelle de la commune.
  - La commune Puy-St-André produit aujourd'hui 2 fois plus que ce que consomme les habitants.
  - A mis en place la première société d'économie mixte qui associe les citoyens et la commune, avec 100 000€ de capital pour produire de l'électricité grâce au photovoltaïques.
    - Les citoyens y sont actionnaires et représentés au CA.
    - 20 centrales photovoltaïques reliées au réseau alimentent la ville, et bientôt, un projet de turbinage de l'eau potable à la place des brise-charges sur les sources locales devrait être déployé.
  - Éolien sur la station de ski pour alimenter sa consommation.

## Forum prospectif des territoires

- **Foncier agricole et terrains constructibles** : la mairie a acheté 300 parcelles agricoles sur la commune et a récupéré 45 hectares de foncier et terrains constructibles pour y installer des agriculteurs, des maraîchers, tous en bio. Accords avec la Chambre agriculture pour sélectionner les meilleurs projets, ceux qui auront aussi le plus de chance de fonctionner.
- **Lutte contre la pollution**. Interdiction stricte de l'usage des pesticides / glyphosate sur la commune.
- **Mobilité**. WhatsApp village pour le covoiturage. Une initiative portée par la population.

### À l'échelle intercommunale / départementale

- **Déchets**. Diminution de la production des déchets de 43% en 12 ans, soit 1Md'€ d'économie par an en internalisant le processus de collecte et en remettant en place la redevance spéciale auprès de 1600 entreprises.
- **Biodiversité** : plantation de 8000 arbres et mise en place d'une réserve naturelle régionale de 700 hectares. Recherches conduites avec l'INRA sur la pousse des arbres en fonction du climat.
- **Alimentation**. Structure « Échanges paysans » pour faire liens entre agriculteurs et cantine. La cantine de Briançon est à 80% bio et local (échelle du département). La *Biocoop* s'approvisionne en local, +30% de revenus par an.
- **Gouvernance**. Projet « Adopte un maire », pour que chaque lycéen du territoire travaille avec un élu.

### À l'échelle du PETR

- **Ingénierie humaine et moyen financier**. Signature du contrat transition écologique et solidaire (CTES) après avoir :
  - Redéfini la notion de transition avec les services de l'État et obtenu des moyens pour financer l'ingénierie humaine nécessaire pour porter le projet
  - Retenu 5 axes de travail (et non un seul, comme initialement prévu), car la transition doit être transversale : (1) autonomie alimentaire (2) autonomie énergétique (3) mobilité, (4) logement, et (5) autonomie déchets. Chacun de ces axes ouvre la voie à des projets avec les citoyens et les collectivités.
- **Une transition écologique démocratique**. A organisé l'événement *36 Communes en Transition*, avec Cyril Dion pour organiser un débat dans les 36 communes du PETR en simultané grâce à visio-conférence et outils numériques pour poser des questions. Estime que 2500 personnes ont pu y participer. Trois groupes « en transition » se sont montés ensuite, un par communauté de communes.
- **Énergie**. 52% d'économie à l'échelle du PETR.
- **Alimentation**. Plan alimentaire du Queyras.

### Les projets à venir

- Mettre en place d'un système d'économie circulaire locale :
  - Recyclage des déchets alimentaires de restaurants par des chevaux-navettes en calèche (gestion déchets + mobilité)
  - Récupération de fertilisants pour serre de légumes locales tenue par des personnes en réinsertion sociale (agriculture bio + dimension sociale)

## Forum prospectif des territoires

- Alimentation de la serre en énergie venue des torrents en amont (ENR)
- Légumes produits sont redistribués dans les écoles etc.
  - Étude de faisabilité du projet financée par la Caisse des dépôts
- Travaux de recherches de coopération avec la grande distribution.
- Projet de monnaie locale à l'échelle municipale pour valoriser économie de proximité.

### Pour aller plus loin

- Rivat, M. *Ces maires qui changent tout*, septembre 2017.
- Interventions de P. Leroy sur France Inter, France Culture.
- *Carnets de campagnes*, Philippe Bertrand. Principe du « caftage » : « balancer » les actions positives des voisins. Même principe avec *Carnets de montagne*, initiative lancée par Pierre Leroy.
- Inspiration architecture du Vorarlberg en Autriche.
- [Clinique contributive](#) – empowerment des mères pour soigner elles-mêmes leurs enfants.
- [Les ateliers de Cergy](#)
- Diamond, J., *Effondrement*, 2004.

### Contact :

- [Pierre.leroy103@orange.fr](mailto:Pierre.leroy103@orange.fr)

Annexe - Liste des participants

<b>Nom</b>	<b>Collectivité / structure</b>
Bonsacquet Rodolphe	Traceurs d'avenir
Lefranc Morin Anaïs	ANCT
Brunet François	DDT Meuse
Yoann Zermati	Grand Paris Sud Est
Voizieux Olivier	Journaliste indépendant
Vialleix Martial	Institut Paris Région
Bertrand Pacôme	ANPP
Igor Louboff	Coop des territoires / Pays du Bocage
Muriel Sanchez	
Gabriel Stern	
Marguerite Grandjean	Consultante
Marie-Sophie MARTIN	SCET
Maryline Didier	
Céline Laisney	Vigie alimentation
Hélène Vuong	Coop des territoires / Pays du Bocage
Sylvie Caruso-Cahn	SNCF Réseau
Clément Frossard	Grenoble Alpes Métropole
Louis Henry	Fondation CDC pour la Recherche
Marie Ségur	Futuribles
Frédéric Weill	Futuribles